



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

PPE3 : les raisons de PIEBÎEM pour un moratoire sur l'éolien en mer

Mai 2025

Madame. Monsieur le Sénateur, Madame, Monsieur le Député,

Vous allez prochainement avoir à vous prononcer sur la politique énergétique de la France dans le cadre d'un débat "PPE3" et ses suites.

Certains députés et sénateurs ont fait connaître leur proposition d'une profonde révision du programme éolien en mer (18GW en 2030, 45 GW en 2050). Cette proposition a suscité un tir de barrage des très organisés lobbys de l'éolien auquel nous souhaitons répondre.

PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer) défend en effet un moratoire immédiat sur l'éolien en mer pour les raisons suivantes :

1) Nature des côtes françaises : Les côtes française, rocheuses et pentues, ne sont nullement favorables au développement de l'éolien en mer qui impose soit de l'éolien posé proche des côtes (20 km en moyenne contre plus de 40 km en Europe du Nord) avec maximisation des atteintes paysagères, à la biodiversité côtière et des conflits d'usage avec la pêche, le tourisme, le nautisme...), soit de l'éolien flottant, mais avec une technique non mature et des coûts exorbitants.

2) Etat de la demande électrique : Comme rappelé notamment récemment par l'Académie des Sciences : " Avec des besoins en électricité de 508 TWh en 2035, aucune capacité supplémentaire de production électrique ne serait alors nécessaire, la production actuelle étant suffisante. Pourquoi, alors, envisager 200 TWh d'énergies renouvelables (EnR) supplémentaire.“ ... ”*L'Académie des sciences déconseille un développement précipité et massif des sources d'énergie non pilotables sur la base de prévisions de consommation surestimées.*"

3) Difficultés déjà existantes sur le réseau électrique : *Le blackout complet en Espagne et au Portugal du 28 avril doit servir d'avertissement.* Si l'incident déclenchant reste inconnu, la cause structurelle est, elle, parfaitement connue et a fait l'objet de nombreux avertissements des gestionnaires de réseaux européens : un réseau avec une pénétration trop élevée d'ENR ne possède plus une inertie suffisante et devient intrinsèquement instable et aussi plus difficile à redémarrer.

Par ailleurs, lorsqu'il y a du vent en France en en Europe, il y a maintenant de très fortes surproductions éoliennes dans toute l'Europe et les effets en sont catastrophiques en France : production à perte (prix négatifs à plusieurs centaines d'€/MWh) et forte compensation versée aux promoteurs éoliens pour qu'ils daignent arrêter leur production comme pendant pratiquement tout le début du mois d'avril 2025. D'ores et déjà la stabilité du réseau par ces

productions fatales hautement variables est mise en péril : avertissement du 11 avril 2025 : « *RTE est actuellement confrontée à une situation extrêmement tendue pour assurer sa mission de service public de gestion de l'équilibre offre/demande en temps réel* ce qui rend l'usage des offres d'ajustement insuffisant quasiment quotidiennement et l'amène à émettre des messages de mode dégradé pour in fine devoir recourir à des moyens post marché exceptionnels et coûteux. »

4) Coût du raccordement électrique de l'éolien offshore : Le coût de raccordement simple de l'éolien offshore est chiffré approximativement à 40 milliards d'euros (et cela ne tient pas compte des adaptations nécessaires du réseau terrestre). Lors de la dernière attribution, le premier appel d'offre éolien *flottant* en mer industriel au RU est sorti à 236€/MWh, et cela ne tient pas compte des congestions de réseau et épisodes de productions sans valeur (prix négatifs, où l'électricité produite ne correspond à aucune demande et que le gestionnaire de réseau doit payer pour l'écouler)

5) Etat de l'industrie éolienne en mer dans le monde et en Europe : Les promoteurs éoliens en mer, industrie ultra subventionnée, sont en grande difficulté au Royaume Uni, aux USA, en Suède, au Danemark, en Allemagne, en Norvège où les annulations de parcs s'accumulent et où les appels d'offres peinent à trouver des candidats (RU, Allemagne), voire sont totalement improductifs (Danemark pour 6 GW). Ils ont désespérément besoin des subventions françaises et de l'appel d'offre AO10. D'où la poussée très forte du lobby éolien pour un décret d'urgence avant même la PPE. PIEBÎEM s'y oppose évidemment.

6) Les fausses promesses d'une filière française : une filière française n'a aucune chance de se développer significativement tant des prix raisonnables pour l'éolien offshore imposent le choix de turbines en grande partie chinoise. Que le lobby ENR demande aux salariés de General Electric à Nantes et Montoir de Bretagne ce qu'ils en pensent ! De plus, *créer une filière française ultra subventionnée, c'est créer une rente de situation au profit du lobby éolien et au détriment des industries qui ont besoin d'une électricité de base abondante*, bon marché, pilotable, disponible 24h/24- les processus industriels ou le numérique ne supportent pas l'intermittence ! Et ces industriels partiront de plus en plus, comme ils ont déjà commencé à le faire. C'est en fait la voie de l'électricité chère et de la désindustrialisation renforcée,

7) Décarbonation : l'éolien en mer n'a aucun intérêt dans le contexte français, avec une électricité déjà fortement décarbonée. Lorsque l'éolien en mer (16-25 gCO₂/ kWh) se substitue au nucléaire (4gCO₂/kWh), ce qui arrive de plus en plus souvent, le bilan carbone est négatif. Pour toutes ces raisons, et également le fait que l'éolien en mer proche des côtes annihile cent ans d'effort de protection du littoral et de la vie marine côtière, Madame, Monsieur le Sénateur, nous considérons qu'un moratoire sur le programme éolien en mer est une mesure à prendre urgemment

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et nous sommes à votre disposition pour tout échange sur ce sujet.

PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : pebiem56@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

<https://pebiem.webnode.fr>

Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: [W563011048](https://siret.fr/W563011048)